

Journal de la Communauté de Communes du Pays Dunois

Regards

en Pays Dunois

Pays de découverte



Un territoire
où il fait bon vivre

• FINANCES P 2

• ECONOMIE..... P3-5

• JEUNESSE / SPORT / CULTURE... P6-11

• TOURISME..... P 12-15

• SOCIAL / HABITAT / MOBILITE.... P16-17

• PAYS OUEST CREUSE P18

• PATRIMOINE..... P19

• ELUS ET PERSONNEL..... P20



Editorial

Gérard Delafont,
Président de la Communauté de Communes
Maire de St Sulpice le Dunois

Je vous invite à prendre connaissance du contenu de ce journal qui vous présente les actions et les projets mis en œuvre dans les domaines économique, touristique, jeunesse et culture.

L'enjeu, c'est la capacité de l'intercommunalité à aménager notre territoire par une politique globale structurante en partenariat avec l'Etat, la Région et le Département.

Si nous pouvons éprouver une certaine satisfaction au vu des réalisations, il nous reste encore beaucoup de projets à mettre en place et de défis à relever...

Pour cela, il nous faut mobiliser une volonté collective et fédérer toutes les énergies, tous les talents, toutes les compétences locales pour les mettre au service d'un projet partagé. Ainsi, nous pourrions mieux faire face aux difficultés rencontrées dans le contexte actuel de crise.

C'est notre responsabilité d'élus communautaires de construire, d'animer et de piloter, avec tous les acteurs socio-économiques du Pays Dunois, un tel projet de territoire.

Bonne lecture !

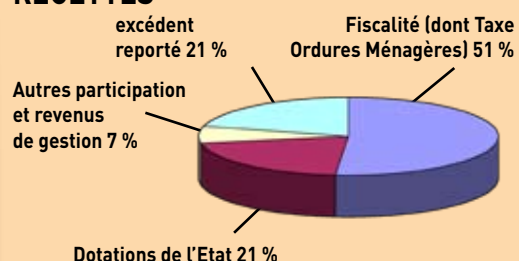
Budget 2010 : Un niveau d'endettement faible qui offre des marges de manœuvres

Malgré l'incertitude qui pèse, dans un contexte de réforme, sur les ressources futures, le budget primitif 2010 a intégré les projets et les actions sur lesquels ont planché les commissions en charge des dossiers, économique, touristique et jeunesse/culture.

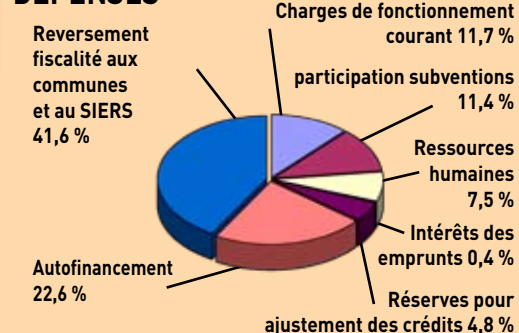
Tous participent au développement du territoire dans le cadre d'une politique globale d'accueil et d'offre de services. Toutefois, les élus font preuve de prudence et s'attachent à trouver le point d'équilibre entre les possibilités financières et les projets, en surveillant notamment l'endettement, afin de ne pas alourdir la charge pesant sur les ménages.

En fonctionnement

RECETTES



DEPENSES



Plus de 2,1 millions de crédits ont été ouverts, mais ce montant est à relativiser compte tenu du reversement de fiscalité. Les recettes de fonctionnement permettent à la fois :

- de porter une politique de dynamisation du territoire par une implication financière importante :
- auprès des structures qui mettent en œuvre la politique communautaire par convention d'objectifs :

Subvention Office Tourisme Pays Dunois	44 877 €
Subvention Association Intercommunale Pays Dunois	52 750 €

- auprès des syndicats auxquels adhère la communauté de communes et dont les actions ont des retours sur le territoire :

Participation au Syndicat mixte Pays Ouest Creuse	28 559 €
Participation au Syndicat mixte Sauvegarde Ruines Crozant	61 845 €

- de dégager un autofinancement important pour mener à bien les projets d'investissement structurants pour le territoire .

En investissement

1 651 757 € de dépenses prévisionnelles sont inscrites.

Les projets principaux portent sur :

- L'aménagement de la Maison Guillaumin à Crozant : La définition précise du programme est en cours d'élaboration. Une enveloppe prévisionnelle a été réservée dès cette année mais la dépense ne sera effective qu'en 2011, sous réserve de la confirmation des subventions attendues. Les crédits seront alors réajustés.
- La construction de l'espace Multi-accueil Petite Enfance : Le choix d'une structure modulaire permet d'espérer la réalisation du projet sur 2010.

Le partenariat avec la CAF, la MSA et le Conseil Général a permis un subventionnement conséquent.

- Les sentiers d'interprétation : Les crédits ouverts en 2009 ont été reportés en 2010.
- La zone d'activités : Des crédits sont ouverts pour l'étude d'aménagement et l'acquisition de terrains . Les dépenses sont couvertes par des subventions, le remboursement de la TVA, un emprunt prévisionnel de 100 000 € et l'autofinancement.

Les principaux crédits ouverts :

Maison Guillaumin Crozant	871 000 €
Multi-Accueil Petite Enfance	293 000 €
Sentiers d'interprétation	202 156 €
Zone d'activités	46 900 €

Le projet de Centre de tri des textiles à Naillat

Depuis quelques mois, des bornes de dépôt de textiles sont installées dans les communes creusoises sous l'enseigne « Le Relais ». Cette entreprise d'insertion, qui gère de nombreuses plateformes de tri des textiles en France, envisage une implantation locale sur un terrain situé en bordure de la RN 145, à Naillat. Pour l'instant, la collecte et le transport vers des plateformes de tri en Dordogne et dans la Nièvre sont réalisés par le SIERS qui a, pour ce faire créé un poste. Ce projet, s'il se concrétise, aboutirait à la création d'une vingtaine d'emplois d'insertion (8 la première année). Des négociations pour boucler le financement sont en cours avec les instances de l'Etat, de la Région et du Département.

La Zone d'activités de Chabannes

La Communauté de Communes est désormais propriétaire des 2/3 des terrains prévus pour accueillir la zone d'activités artisanales et commerciales à la sortie de Dun, route de Guéret. La zone s'étendra sur une dizaine d'hectares et sera aménagée par tranches successives, au fur et à mesure des demandes. L'étude d'aménagement en cours porte sur l'ensemble de la zone et intègre différentes problématiques (services à offrir aux entreprises, accès et réseaux, entrée de ville, sécurité routière...) Les travaux d'aménagement pourront alors débuter pour les premières installations. Il est raisonnable de l'envisager courant 2011. Les entreprises intéressées peuvent dès maintenant se manifester auprès de la communauté de communes.

Les locaux de La Palestel : 960 m² de surface disponible à la location

Suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise La Palestel en juillet 2008, en l'absence de repreneur d'activité économique, la comcom a acquis les locaux en 2009 afin d'en conserver la destination initiale et la proposer à un futur porteur de projets. L'ensemble comprend un bâtiment professionnel de 960m² et une maison d'habitation. Le parking attenant a également été acheté. Plusieurs demandes d'entreprises n'ont pu être satisfaites en raison d'une inadéquation des locaux et de la conjoncture difficile. Aujourd'hui, ce bâtiment est disponible à la location. Les porteurs de projets intéressés doivent s'adresser à la Communauté de Communes.



Locaux de La Palestel

La démarche Collective Territorialisée pour dynamiser l'emploi et l'activité locale

Aide aux entreprises artisanales, commerciales et de services : la DCT se poursuit...

Mises en place sur une initiative du Conseil Régional et animées par les Pays, les Démarches Collectives Territorialisées (DCT) collent au plus près des besoins de l'économie locale ; elles accompagnent les entreprises dans leurs efforts de modernisation.

Les élus du Pays Ouest Creuse se sont engagés dans cette démarche dès 2005 aux côtés de l'Etat, de la Région et du Département, avec l'appui technique des Chambres consulaires.

ATTENTION :
il est indispensable, pour pouvoir prétendre à ces aides, soumises à des conditions précises d'éligibilité, de déposer les dossiers de demande de subventions avant la réalisation du projet.

N'hésitez pas pour tout renseignement à contacter
Anne-Gaëlle CHOUC,
Animatrice de la DCT du Pays Ouest Creuse,

tél : 05 55 89 85 46
suividct@pays-ouestcreuse.fr

La DCT 1 sur notre territoire : 2005 - 2009

Mis en place pour une durée de 5 ans, le dispositif a permis d'aider 67 entreprises à concrétiser leurs projets de création, développement ou modernisation de leurs activités. 527 000 € ont été attribués sur 105 dossiers pour un montant total de près de 2 000 000 € de dépenses subventionnables.

La DCT 2 2009 - 2012

Afin de poursuivre la dynamique enclenchée, et devant les demandes toujours présentes, les élus et les chambres consulaires se sont mobilisés en faveur d'une reconduction de l'opération sur la période 2009-2012.

Cette opération bénéficie toujours du soutien financier de l'Etat, de la Région Limousin, du Département de la Creuse, des Communautés de Communes du Pays et de la Commune de Colondannes.

Le programme d'actions de la génération 2 s'articule autour de deux volets :

- Des actions individuelles (aides à l'investissement immatériel, matériel et immobilier),
- Des actions collectives (aides relatives à la transmission d'entreprises, à la modernisation des marchés locaux, aux activités de l'éco-construction et de la domotique, à la mobilité des apprentis et à la mise en accessibilité des locaux professionnels).

La DCT en pratique : Témoignages

Créer un commerce en Pays Dunois : c'est possible et ça marche ! Elle, côté boutique (Déco, table, bien-être...), Lui côté dépôt-vente : des activités complémentaires.

Dans le cadre de la création en 2007 de la SARL Dun Côté à l'Autre dont ils sont cogérants, Agnès NIGON et Christophe MUNNIER ont bénéficié de 3700 € d'aides sur du petit matériel (caisse informatique, publicité sur le camion ...) à hauteur de 25%* de la dépense et 33%* pour la modernisation de la vitrine (rideau métallique, store, alarme, enseigne).

Ce montant paraît assez limité comparé à l'investissement global lié à votre installation ?

« En effet, nous n'avons pu bénéficier du dispositif ni sur le bâtiment acquis via une SCI, non éligible ; ni sur les travaux d'aménagement réalisés par nous-mêmes, faute de factures de main d'œuvre à présenter. Toutefois, les dépenses subventionnées étaient indispensables, notamment en terme de sécurité. »

La DCT a-t-elle été un soutien important lors de votre installation ?

« Il n'est pas concevable de se dire « on investit parce qu'on a une aide », il faut que l'entreprise soit en capacité d'assumer l'investissement, mais ce n'est jamais négligeable surtout lorsqu'on démarre... C'est un « plus » qui permet de donner un peu d'air au niveau de la trésorerie... »

Un jeune chef d'entreprise dynamique et réaliste. Pour lui, la DCT est un élément déterminant dans la réflexion sur le développement de son entreprise.

Yannick Bernard a repris l'entreprise familiale sous forme d'une SARL en décembre 2006. Il connaît bien le dispositif de la DCT dont il a bénéficié à hauteur de 3 024 € pour le rachat de l'entreprise, de 2 353 € pour l'achat de matériel de menuiserie, de modernisation et de mise aux normes et de 1 000 € pour un contrat d'apprentissage.*

Quel a été l'intérêt de la DCT dans le développement de votre entreprise ?

Auparavant, nous n'avions pas l'habitude de rechercher des subventions, tout achat se faisait uniquement en fonction de la trésorerie. La DCT a occasionné une réflexion quant à notre développement : désormais, j'anticipe tout besoin en équipement et je planifie les investissements sur 3 ou 4 ans.

La DCT a-t-elle été déterminante dans la réalisation de certaines dépenses ?

L'investissement initial était prévu de manière tout à fait prudente et assurée avec un financement bancaire. Mais la DCT comporte un effet de levier très intéressant : dans un premier temps, on réalise l'investissement pour lequel l'aide a été accordée et dans un second temps, le versement de la somme allouée vient améliorer la trésorerie et donne l'opportunité de réaliser de nouveaux achats qu'on n'aurait pas forcément pu assumer aussi rapidement.

* Conditions DCT1



Petite Enfance - Grands enjeux :

Bientôt une micro crèche sur le territoire

Après le centre de loisirs et le centre de ressources, la Communauté de Communes du Pays Dunois poursuit son action en faveur des familles et de la jeunesse avec la réalisation prochaine d'une micro crèche/halte garderie. Le partenariat efficace noué avec la CAF, la MSA et le Conseil Général a permis d'avancer rapidement sur le dossier déjà bien engagé, puisqu'approuvé par le Conseil Communautaire et inscrit au budget 2010.

- C'est un bâtiment de 160m², regroupant, outre les locaux techniques indispensables, 2 dortoirs, une salle de jeux, une salle de change, une biberonnerie qui verra bientôt le jour dans le parc Bord à Dun le Palestel. Placée sous la responsabilité de Flore THEVENOT, déjà animatrice du Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.), et avec une équipe de 3 personnes, cette micro crèche / halte garderie pourra accueillir jusqu'à 10 enfants simultanément. Elle servira également de local d'accueil pour le R.A.M.

L'emplacement de la future micro-crèche



- Elle verra le jour à l'emplacement des « préfabriqués » du parc Bord. La Commune de Dun le Palestel prendra à sa charge leur démolition et donnera le terrain. La fin d'une époque et le début d'une nouvelle....

Une stratégie d'accueil complète sur le territoire

La micro crèche, couplée avec le RAM s'inscrit dans un schéma cohérent d'accueil petite enfance pour le territoire, schéma dessiné par une étude menée en 2009 sur le Pays Ouest Creuse. Celle ci analyse notamment les trajets domicile / travail des habitants et met en avant la position stratégique de DUN LE PALESTEL.

La Communauté de Communes du Pays Dunois, reprend à son compte les conclusions de cette étude et

souhaite, outre la construction de cette micro crèche :

- Stimuler le développement d'une offre de garde à domicile en développant le RAM, outil privilégié d'animation du réseau des assistantes maternelles
- Coopérer avec les territoires voisins pour les communes du Nord Est - Nord Ouest

La mise en réseau du Relais Assistantes Maternelles et de la Micro crèche permettra de répondre au mieux au besoin des familles : un vrai plus pour les familles quand on sait que les naissances sont à la hausse sur le territoire !

Commission Jeunesse/Sport/Culture
Président : Laurent Daulny
1er vice président

Un Centre plein de ressources

Depuis bientôt un an le centre de ressources est ouvert, place de la Poste à Dun le Palestel. D'un concept original et novateur il offre un panel de services et d'animations en direction de toute la population, des ados aux retraités...

L'inauguration a eu lieu le 20 novembre 2009, l'occasion pour Gérard Delafont de rappeler l'historique de ce projet né d'une enquête réalisée sur le territoire en 2004 :

« Porté par la Communauté de Communes, ce projet devenu réalité, est, je crois, exemplaire de ce que l'intercommunalité, animée par une volonté collective, peut initier pour créer et impulser une dynamique territoriale dans le cadre d'un large partenariat avec l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, les organismes sociaux... »

.....« Nous avons considéré que l'enjeu de l'attractivité du Pays Dunois passait aussi par la capacité à développer des services de proximité garants de la solidarité

territoriale et sociale. C'est ainsi que progressivement la commission Jeunesse de la communauté de communes et le bureau de l'AIPD ont construit ce concept de Centre de Ressources assurant une mission de services et d'animations et créant un environnement porteur pour que chacun trouve place et reconnaissance »

Et c'est naturellement l'Association Intercommunale, vecteur de la politique Jeunesse /Sport/ Culture de la communauté de communes, qui a la charge de faire vivre cet outil mis à sa disposition... Retrouvez tous les services offerts sur la page de l'Association.



Financement (acquisition, travaux et équipement)

Subventions*	322 043 €
Emprunt	75 000 €
Récup TVA	93 049 €
Autofinancement	110 925 €
Total TTC	601 017 €

* Subventions : 64,08 % du coût HT de l'investissement

Etat : 178 718 €,
Région : 68 900 €,
Département : 23 375 €,
Commune de Dun : 22 340 €,
Caisse d'Allocations Familiales : 5 000 €,
Caisse Dépôts et Consignations : 19 710 €,
Crédit Agricole : 4 000 €

inauguration du Centre de Ressources :

de gauche à droite : S.Vaugelade, v.présidente C.Régional, M. Vergnier, député, G.Delafont, président ComCom, Vincent Lagoguey, secrétaire général Préfecture, J.C. Watiez, directeur régional CDC, J.M Delvert, directeur DDJS, M. Chazette animatrice.

Les chiffres clés

Investissement
prévisionnel : 275 000 € HT
Subventions
prévisionnelles : 66 %
Capacité : 10 places
Superficie : 160 m²



Jeunesse /

L'Association Intercommunale du Pays Dunois (AIPD) : le fer de lance Jeunesse/ Sport/Culture de la Com.Com

Les structures jeunesse : de 0 à 17 ans

• 0 – 3 ans : Le Relais Assistantes Maternelles

Espace dédié à la « toute petite enfance »

Parents, futurs parents et assistants maternels, vous avez des questions au sujet de vos droits, de vos devoirs en tant qu'employeur ou en tant qu'employé. Le relais assistantes maternelles du Pays Dunois (R.A.M.) est là pour vous renseigner, vous informer...

Ce service totalement gratuit est ouvert au Centre de Ressources le lundi de 9h30 à 12h30, le mardi de 14h à 17h, et le jeudi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

Le R.A.M. c'est aussi un lieu d'accueil pour les 0-3 ans :

tous les mardis matins (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30, sous la responsabilité de leurs parents et/ou de leur assistant maternel, les enfants se retrouvent pour un temps d'échange. Tout le monde discute, chante, danse, colle, peint, etc... Venez tester... Septembre 2010 devrait voir la mise en place d'une activité « éveil musical ».

Pour plus de renseignements contactez Flore, l'animatrice

• 4 – 11 ans : Le Centre de Loisirs

De la maternelle à l'entrée au collège

Il accueille les enfants de 4 à 11 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires et propose un programme d'animations et d'activités variées.



Sortie Accro-branche / Ados

• 12-17 ans : L'accueil Ados

Les ados ont leur espace dans les locaux du Centre de Ressources ...

Lieu convivial où les jeunes du territoire du Pays Dunois et de la commune de La Celle Dunoise peuvent se retrouver pour participer à des animations, discuter, monter des projets, organiser des sorties...

Une animatrice est présente à chaque ouverture. Tous les mercredis de 14h à 17h et pendant les vacances scolaires, les jeunes peuvent venir et repartir quand ils le souhaitent dans ces plages horaires qui peuvent évoluer en fonction de la fréquentation.

Au programme : soirées pizza/film, tournoi Wii, sorties ciné, bowling, accrobranche, journées sportives, jeux de société...

En moyenne 10 à 16 jeunes participent aux activités pendant les vacances.

La première visite est libre et sans adhésion.

Sport / Culture

Le Centre de Ressources

Il propose des services de proximité aux associations, particuliers ou entreprises

• La Cyber-base « L'Internet pour tous »

Labellisé Cyber-base®, cet espace équipé de 10 ordinateurs avec imprimante, scanner, appareil photo offre l'accès à Internet ainsi que l'initiation et le perfectionnement informatique grâce à des ateliers thématiques.

• Le Point d'Appui à la Vie Associative « Au service des associations » :

Un outil au service des associations qui propose entre autres, un fond documentaire, la conception d'outils de communication, l'organisation de soirées thématiques, l'accompagnement des associations dans toutes leurs démarches (juridiques, statuts...), l'édition des « Dunoiseries » en collaboration avec l'Office du Tourisme...

• Le Relais Services Publics « Le service public près de chez vous » Visio accueil « L'administration à portée de clic ».

C'est la possibilité en un même lieu d'être accompagné, d'obtenir des informations et d'effectuer les démarches relevant d'administrations ou organismes partenaires : CAF, CPAM, Mission Locale, Pôle Emploi, CAUE, CRAM...

• Le Point Information Jeunesse « Informer tous les jeunes sur tous les sujets »

Un service libre, anonyme, gratuit, pour venir en aide, conseiller et encadrer les jeunes qui le souhaitent.

Les horaires d'ouverture du Centre de Ressources

Marion vous accueille :

Lundi 10h - 12h • Mardi 9h-12h / 14h-17h • Mercredi 14h - 18h
Jeudi 9h-12h / 14h-18h • Vendredi 14h - 18h • Samedi 11h30-13h30

Permanences Visio Accueil : Mardi et Jeudi de 9h à 12h.

ATTENTION : PENDANT L'ÉTÉ LES HORAIRES SONT MODIFIÉS

Du 07 juin au 31 août : Lundi et vendredi : 10h-12h / 14h-18h
Mardi et jeudi 09h-12h / 14h-18h • Mercredi 14h-18h

LES AUTRES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION :

- Ecole multisports,
- Baby Gym,
- Ecole de mini-moto
- « Riders Dunois »,
- Cinéma à Dun le Palestel,
- Camps et stages d'été.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : Association Intercommunale du Pays Dunois

9 place de la Poste – 23800 DUN
LE PALESTEL

• Tél : 05 87 66 00 00
• Fax 05 55 63 99 03
• cdr.aipd@paysdunois.fr
www.paysdunois.fr



Une séance
d'Animation au R.A.M



Le Carnaval
au Centre de Loisirs

INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS:

Pour les mercredis :
au plus tard le lundi à
16h pour le mercredi
suivant.

Pour les vacances :
inscription la semaine
précédente.

**Tél : 05.87.66.00.00
ou 05.55.89.05.10
• clsh.aipd@paysdunois.fr**

Les différentes manifestations soutenues par la comcom



2 Mai 2010
La Grande Traversée
du Limousin :
le départ de Crozant

Le tour du canton du Pays Dunois



Dun le Palestel
Le critérium cycliste open
en nocturne au mois
d'Août



Le festival de théâtre de Lafat



Le bois de Chabannes, un cadre idéal pour la pratique du VTT sportif :



La Chabanature



La course d'orientation
«Balisachabanne»



La communauté de communes accompagne la pratique des activités physiques et sportives :

Remise des maillots à l'équipe féminine de basket créée en 2009



L'école de rugby à l'effigie
de la com-com



Avril 2010
2^{ème} édition du Festival
«Marionnettes Vagabondes»

Tourisme

La Vallée des Peintres, porte d'entrée touristique Nord du Département

La vallée des Peintres de la Creuse s'étend de Glénic à Argenton sur Creuse et traverse notre territoire de Fresselines à Crozant. Elle fut de 1830 à 1930 le siège d'une colonie d'artistes venue de toute l'Europe à la conquête picturale de paysages remarquables. Leurs œuvres réalisées sur le motif sont présentes dans les musées du monde entier. Parmi les plus connus : Claude Monet et Armand Guillaumin.



Ce patrimoine artistique et naturel exceptionnel mérite une reconnaissance qui dépasse les limites de notre territoire. Aussi, une démarche de valorisation globale s'est peu à peu construite et une synergie de moyens se met progressivement en place.

Laurence Fidry, chef de projet a été recrutée et a pour mission de fédérer tous les partenaires autour d'un projet inter régional de développement touristique.

Elle consacre 1/3 de son temps au projet d'aménagement des deux sites de Fresselines et Crozant en étroite collaboration avec le Comité d'Animation et de Suivi mis en place en 2008, composé d'élus et des représentants des associations locales concernées.

Un voyage d'études du Comité à Auvers/Oise et Barbizon, hauts lieux de l'Impressionnisme, a nourri la réflexion sur la complémentarité des sites de Fresselines et Crozant.



Claude Monet - Le Pont de Vervy 1889
Musée Marmottan Paris



Armand Guillaumin -
La Creuse et les ruines de Crozant
1898 - Musée de Guéret

Les sites impressionnistes : vers une reconnaissance européenne et internationale

Le Conseil Général, la communauté de communes, les communes de Crozant et Fresselines sont engagés dans une démarche nationale pour la reconnaissance des sites impressionnistes comme Itinéraire Culturel de l'Europe dénommé « La route des peintres en Europe », puis une inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Le projet est porté par l'association « Eau et Lumière » rayonnant au niveau national, dont Jean-Jacques Lozach, président du Conseil Général de la Creuse est l'un des vice-présidents. Pour notre territoire sont retenus les noms de Claude Monet et Armand Guillaumin. Un dossier appuyé par le Ministre de la Culture vient d'être présenté à Strasbourg devant le Conseil d'Orientation des itinéraires culturels de l'Europe.



2010 - Une première étape : La réalisation de deux sentiers d'interprétation

Ce projet lancé en 2009 sera l'élément fort dans le dossier de reconnaissance européenne des sites des impressionnistes.

Le tracé se confond géographiquement avec deux sentiers existants :

- à Fresselines le sentier du Confluent re-nommé « Dans les Pas de Monet » sur la Petite Creuse, qui prévoit aussi la construction d'une passerelle destinée à remplacer les plots pour la traversée de la rivière,
- à Crozant, « Le Sentier des Peintres » sur les bords de la Sédelle gardera sa dénomination

Ces deux sentiers seront ponctués par des balises explicatives destinées à mettre en valeur le patrimoine artistique dans son contexte naturel pour sensibiliser le grand public et montrer la transformation du paysage. Un carnet de voyage à l'usage des adultes et des enfants viendra compléter l'information et proposera des activités autour des thèmes picturaux. Il sera aussi un outil pédagogique à l'usage des enseignants et des scolaires.



2011/2012 : Un centre d'interprétation à Crozant dans le bâtiment de l'Hôtel Lépinat

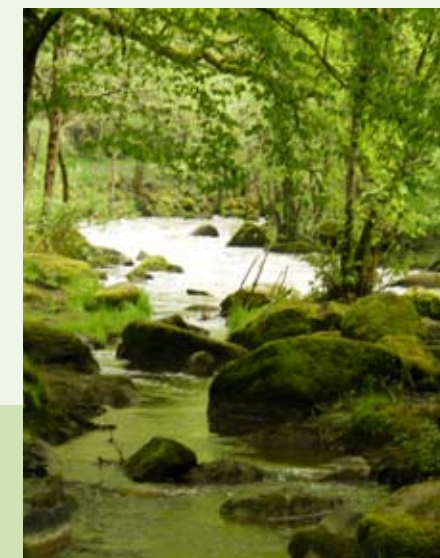
Le projet prévoit

- au rez de chaussée : une antenne de l'office de tourisme avec restitution de l'ambiance de l'époque où les peintres fréquentaient ce lieu, une salle d'exposition temporaire et une boutique.
- à l'étage : espace scénarisé de l'Ecole de Crozant avec l'omniprésence d'Armand Guillaumin.

Ce préprogramme dessiné par le Comité d'Animation et de Suivi sera confié à un professionnel chargé d'élaborer le programme définitif permettant de lancer l'opération dès le début de l'année 2011.

Dans la continuité :

Il est envisagé à Fresselines, le réaménagement de l'Espace Monet-Rollinat avec des orientations restant à préciser (salle d'exposition, espace scénarisé évoquant la vie du peintre et de l'écrivain, atelier de pratique artistique à créer dans la partie grange non aménagée, boutique, relais de l'Office de Tourisme...)



Une réalité : l'attractivité des Ruines de Crozant

Atout touristique majeur de notre territoire, ce site exceptionnel nécessite un programme de restauration et d'entretien qui dépasse les possibilités financières de la commune. Il a donc été créé un syndicat mixte composé du Conseil Général, de la Communauté de Communes et de la Commune de Crozant. Celui-ci bénéficiera des aides financières de l'Etat. Une première tranche de travaux de l'ordre d'un million d'euros débute cette année et s'étalera sur 3 ans. La comcom y participe en 2010 à hauteur de 61 845 €.



Les sentiers de randonnées pédestres et VTT opérationnels

Le programme d'aménagement est achevé. L'entretien des sentiers est confié au chantier d'insertion « Petit Patrimoine Environnement » du Pays Ouest Creuse.

Les circuits VTT du Pays Dunois s'inscrivent dans le périmètre de la base VTT du Pays Ouest Creuse qui propose au total 800 Km balisés répartis sur 43 circuits et 4 niveaux de difficulté. Le Pays Dunois totalise 295 Km sur 18 circuits.

20 balades pédestres représentant 144 km de circuits balisés sont proposées aux randonneurs amateurs qui souhaitent découvrir les paysages et le patrimoine du territoire.

Le descriptif des sentiers est disponible sous forme de fiches à l'Office de Tourisme ou téléchargeable sur le site.

www.inspirez-vos-vacances-en-creuse.fr
et www.paysdunois.fr rubrique Office de tourisme

Pour les marcheurs chevronnés, une 6^{ème} boucle du GR de Pays « Val de Creuse » a été ouverte sur le Pays Dunois reliant Fresselines à Crozant (17 km). Vous le trouverez sur le topoguide « Val de Creuse-Val d'Anglin » en vente dans les librairies.

Commission Tourisme
Président : Raymond Galland
(2^{ème} vice-président)

Tourisme

De nouvelles missions pour l'office de tourisme

L'année 2010 est marquée par la reprise de la gestion et de l'animation de l'Espace Monet-Rollinat, qui a fait l'objet d'un transfert de compétence de la commune de Fresselines à la communauté de communes.

L'office de tourisme s'attachera à donner à ce lieu, au fil des ans, une dimension grandissante, dans le contexte de valorisation globale de la Vallée des Peintres. L'espace bénéficiera ainsi d'une promotion mutualisée grâce à la synergie de moyens mise en place par les 3 offices de tourisme du Pays Ouest Creuse.

Dans le cadre de son programme d'animation, l'Office de Tourisme vous propose :

- Des visites patrimoine à Crozant, Fresselines, Villard et Sagnat
- Des randonnées culturelles sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle
- Des sorties botaniques et nocturnes à Fresselines, Measnes, Saint Sulpice le Dunois et Villard
- Des visites de ferme à Villard
- Une animation autour des Moulins dans le cadre des journées du Patrimoine
- Son marché de Noël à Dun le Palestel

Programme disponible à l'Office de Tourisme.

Laëtitia et Anne vous accueillent toute l'année...

Du 29 mars au 27 juin

Du lundi au vendredi :

de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Le samedi : de 10h à 12h30

Du 28 juin au 29 août

Du lundi au samedi :

de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Le dimanche et jours fériés :

de 10h à 12h00

Du 30 août au 28 mars

Du lundi au vendredi : de 10h à 12h30

et de 14h à 17h30

Contact :

81, Grande Rue

23800 DUN LE PALESTEL

Tél. : 05 55 89 24 61

Fax : 05 55 89 95 11

otpaysdunois@wanadoo.fr

www.paysdunois.fr



Le site Internet du Pays Ouest Creuse

Fruit de la collaboration des trois Offices de Tourisme du Pays, ce site offre un éventail très large d'informations touristiques (ouverture prévu début Juillet).

N'hésitez pas à le consulter :

www.inspirez-vos-vacances-en-creuse.fr

Espace Monet Rollinat

Exposition 2010 « Terre de Creuse – Terre d'Afrique »

« Balade en sous bois »

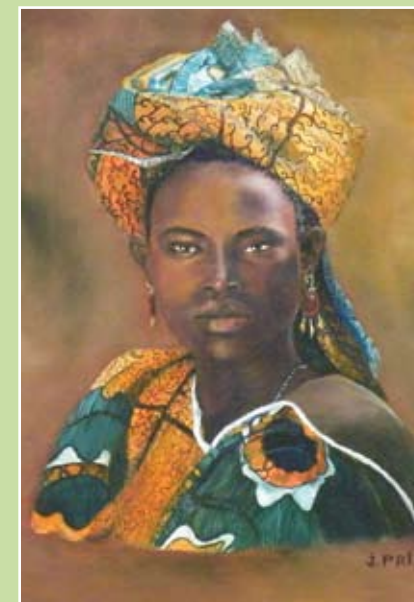
L'exposition perpétue pour la 13^{ème} année consécutive sa vocation à faire connaître au grand public les peintres contemporains amoureux de ces paysages qui depuis le XIX^{ème} siècle fascinent les artistes. « Balade en sous bois » est l'expression de la sensibilité d'une trentaine de peintres qui présentent leurs huiles, acryliques, aquarelles ou pastels sur ces sous bois que George Sand a tant aimés...



« Terre d'Afrique »

L'exposition s'ouvre aussi vers des horizons nouveaux, un parfum d'Afrique... contraste étonnant - autre séduction...

Jocelyne Prin, ancienne élève de l'Ecole des Beaux Arts de Tours est une artiste spécialisée dans les portraits ethniques africains ; elle propose aux visiteurs une lecture de sa passion au travers d'une quarantaine de toiles. Son travail a déjà été récompensé par plusieurs prix artistiques depuis 10 ans.



Infos pratiques

Espace Monet Rollinat
2 bis, allée Fernand Maillaud
23 450 Fresselines
Tél.: 05 55 89 27 73

OUVERTURE :

de 14 h 30 à 18 h 30

les week-ends :

Du 12 au 30 juin
et du 11 au 26 septembre

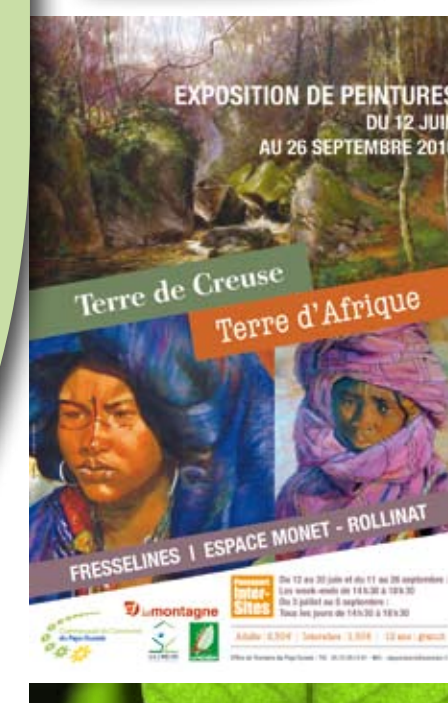
tous les jours :

Du 3 juillet au 5 septembre

Tarifs :

2 € par personne /1.50 €
passeport intersites
Gratuit pour les moins
de 12 ans

Renseignements :
Office de Tourisme
du Pays Dunois



Mobilité : une action innovante

Bourse au permis de conduire : en route vers l'emploi !

L'opération lancée en 2009 couronnée de succès !

Le permis de conduire est un élément incontournable pour l'insertion sur le marché du travail en milieu rural, mais il faut avoir les moyens de le financer ! Surmonter l'obstacle du coût du permis de conduire en effectuant une mission d'intérêt général librement choisie, c'est le principe de la bourse accordée par la communauté de communes aux jeunes de 18 - 25 ans domiciliés sur le territoire pour leur permettre de décrocher ce sésame. L'enveloppe de 5 000 € ouverte au budget a permis l'attribution de 5 bourses en 2009 avec 2 succès déjà enregistrés. Tous les jeunes bénéficiaires ont réalisé leur mission au sein des services des communes ou du SIERS. Une occasion, pour certains de s'intégrer dans le monde du travail. Les bourses pouvant financer jusqu'à 80 % du permis, sont attribuées au vu de la situation familiale et financière mais aussi de la motivation du candidat. L'opération est reconduite en 2010 - Contact : Agnès ou Marie-Line à la communauté de communes.

Dans le cadre de son action Prévention, Groupama a été partenaire de l'opération par l'apport d'une aide financière de 560 €



Aides à l'amélioration de l'Habitat :

Le programme est renforcé et prolongé jusqu'au 31 décembre 2010

Nouveau :

• Des aides pour les travaux visant les économies d'énergie

Déoulant du Grenelle de l'Environnement, l'amélioration des performances thermiques est aujourd'hui une préoccupation essentielle. Un volet spécifique a donc été ajouté au programme d'aides en vigueur sur le territoire

• Une implication financière renforcée :

la communauté de communes ouvre une enveloppe de 20 000 € pour compléter les aides existantes.

Propriétaires, vous souhaitez réaliser des travaux et améliorer votre logement :

Des aides financières peuvent vous
être accordées sous forme de :

- Subventions
- Prêts à taux réduits
- Crédits d'Impôts

**La mission Habitat mise en place
sur le territoire en 2006 est là
pour vous renseigner et vous
accompagner dans votre projet ...**

Depuis septembre 2006 les habitants du territoire peuvent bénéficier de conseils et d'aides financières pour améliorer leur logement grâce au Programme Régional d'Intérêt Général (PRIG). Celui-ci devait s'achever en mai 2010. Il a été prolongé jusqu'au 31 décembre.

Au-delà de cette date, les orientations de la Politique Nationale de l'Habitat laisse planer l'incertitude sur la poursuite du programme.

Les financeurs :

**ANAH / Conseil Régional
Conseil Général /
Communauté de Communes**



Les travaux subventionnés

- Economies d'énergie
- Confort
- Mise aux normes, mise en sécurité
- Maintien à domicile

Où et quand se renseigner ?

Permanence Habitat, les jeudis et vendredis de 9 h à 17 h et les mercredis des semaines paires aux mêmes heures.

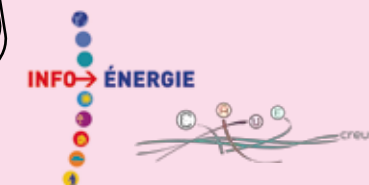
16 Chabannes, Cne de St Sulpice le Dunois (route de Guéret - ancien local du SIVOM)

Tél : 05 55 89 68 39

habitat.paysdunois@orange.fr

Votre interlocutrice : Céline Mouteau.

Elle étudie avec vous votre projet, vous aide à monter votre dossier et vous oriente le cas échéant vers d'autres possibilités de financement. N'hésitez pas à la contacter !



DES PERMANENCES INFOS-CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS...

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'aménagement L'Espace Info Energie (EIE) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) sont à votre disposition pour vous conseiller lors de permanences trimestrielles au local Habitat :

L'EIE : objectif économie d'énergie : conseil et information sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables (solaire, éolien, bois-énergies, photovoltaïque...)

Le CAUE : conseil en matière architecturale et environnementale, aide dans les démarches administratives et le choix de professionnels compétents.

**Prochaine permanence :
le jeudi 23 septembre**



Commission Mobilité
Présidente Pierrette Pradeau
5^{ème} vice-présidente



3 des jeunes bénéficiaires
entourés de leur moniteur

Et toujours les actions en faveur du maintien à domicile :

Le service de transport à la demande

Se rendre à Dun pour faire ses courses, le marché, aller chez le médecin, le pharmacien..., ou bien prendre les lignes régulières vers La Souterraine et Guéret... rejoindre Limoges via la gare de St-Sébastien : C'est ce que permet le service régulier de transport à la demande mis en place pour les habitants du territoire

**Comment ça marche : Quand et vers
quelle destination :**

- à destination de Dun le Palestel, les 1^{er} et 3^{ème} jeudis matins de chaque mois
- pour une correspondance avec les lignes régulières
 - à destination de La Souterraine : les jeudis matins
 - à destination de Guéret : les vendredis hors période de vacances scolaires
- à destination de la Gare de St-Sébastien pour correspondance avec le train Limoges : les mardis

Une voiture avec chauffeur :

Au jour et à l'heure prévue, un taxi se présente à votre domicile et vous conduit vers le lieu choisi. Il vient vous reprendre pour vous ramener à votre domicile.

Comment faire :

simple comme un coup de fil :
05 55 89 12 03 : Agnès ou Marie-Line prennent en compte votre demande

Une condition :

pensez à vous inscrire 48h avant le déplacement souhaité.

Combien ça coûte :

Un tarif unique :
3,20 € par déplacement aller-retour

La livraison des repas à domicile

Grâce à ce service, les personnes âgées ou malades ont la possibilité de rester chez elles sans risque de dénutrition : elles retrouvent le plaisir de manger et apprécient le réconfort d'une visite... avec le sourire familial et la bonne humeur de Cristelle ou Magaly.

Les repas, confectionnés en liaison froide sont livrés 3 fois par semaine dans des barquettes prêtes à être réchauffées.

Une mise en place simple et efficace !

Il suffit de téléphoner à la Communauté de Communes au **05 55 89 12 03**.

Agnès ou Marie-Line, après quelques renseignements, mettent en place ce service.

Des menus variés à composer à la carte sont proposés, avec possibilité de régime sans sel ou régime diabétique. Le tarif : 7,70 € par jour (repas complet + une salade ou potage le soir) Possibilités d'aides financières dans le cadre notamment de l'APA.



Patrimoine

Les richesses de notre territoire inventoriées....

Identifier les trésors sur lesquels nos regards passent parfois sans s'émouvoir... c'est le but de l'Inventaire général du patrimoine que mène le Conseil Général de la Creuse par délégation du Conseil régional du Limousin, sur le territoire du Pays Dunois depuis fin 2008.

lavoir à Sagnat
(La Roche Bonneau)

Après un travail documentaire préparatoire, Céline Belzic, attachée de conservation a sillonné tous les hameaux et les bourgs du territoire à la recherche des trésors souvent passés inaperçus. Le patrimoine inventorié est très diversifié : outre les maisons et les fermes, l'étude s'intéresse aux croix, aux fontaines, aux lavoirs, aux moulins, aux anciennes tuileries, aux églises et chapelles, aux ponts, aux éléments liés au chemin de fer, aux châteaux d'eau, aux cimetières, aux poids publics, aux monuments aux morts... Les châteaux ont fait l'objet d'un intérêt tout particulier : en quête de la preuve de leur existence, Céline Belzic a su les dénicher, et à force de visites sur site, de confrontation aux plans cadastraux, d'échanges avec les anciens, elle a retrouvé les vestiges de plusieurs édifices inscrits dans la mémoire du Pays.

Cette enquête vient de faire l'objet d'un bilan d'étape :

1 200 grilles de repérage illustrées par près de 12 000 photos ont été réalisées et 360 éléments ont déjà été sélectionnés pour leur intérêt historique, artistique ou architectural. Une présentation publique du travail réalisé à ce jour a rassemblé plus de 120 personnes dans la salle Apollo de Dun le Palestel, preuve s'il en faut de l'intérêt porté à ce travail !

L'enquête est totalement achevée sur 6 communes. L'étude va se poursuivre jusqu'en 2011 puis toutes les données seront consultables à la Conservation Départementale du Patrimoine à Guéret, au siège de la Communauté de Communes ainsi que dans toutes les mairies du Pays Dunois et à l'Office du Tourisme.

les modillons de l'église de Sagnat

le clocher de l'église de Méasnes

lavoir à Crozant



une croix à Crozant

Une mise en ligne des notices (hors propriétés privées) est également prévue pour la fin de l'année 2011. Alors un peu de patience et toute cette étude sera à la portée de chacun d'entre vous !

En attendant, dans les communes dont l'inventaire est en cours, vous risquez de croiser une jeune fille armée d'un bloc notes et d'un appareil photo : nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil possible, pour la guider vers les éléments les plus isolés, pour faire en sorte que notre patrimoine soit gardé en mémoire à travers cette étude puis conservé et partagé dans le futur grâce aux actions de valorisation qui verront prochainement le jour.

une meule à Méasnes

Pays Ouest Creuse

Le Pays Ouest Creuse, un espace de projets : construisons ensemble notre territoire

La mission Accueil

Afin de favoriser l'installation de porteurs de projet et de nouveaux habitants sur le territoire, le Pays Ouest Creuse a souhaité mettre en place, en partenariat avec la Région Limousin un Pôle Local d'accueil. Créé en 2007, il a pour objectif de faciliter l'installation de nouveaux arrivants, porteurs de projets économiques ou porteurs de projets de vie, sur le territoire du Pays Ouest Creuse.

Dans cette perspective, le Pôle Local d'Accueil organise des événements pour favoriser l'installation et/ou l'insertion de nouvelles populations (Place aux jeunes, soirées d'accueil...)

La Démarche Collective Territorialisée

Pour la démarche Collective Territorialisée 2009-2012, trois axes prioritaires pour le territoire ont été définis afin de soutenir financièrement les entreprises commerciales, artisanales et de services de proximité :

AXE 1 : PLACER L'ARTISANAT, LE COMMERCE ET LES SERVICES AU CENTRE DE L'ACTIVITE DU TERRITOIRE

AXE 2 : PERMETTRE AUX ENTREPRISES DE SE PREPARER AUX NOUVELLES MUTATIONS

AXE 3 : IDENTIFIER LE TERRITOIRE COMME TERRE D'ACCUEIL.

La mission Architecture et Paysages

Pour être en mesure de valoriser et préserver nos atouts majeurs, notre cadre de vie et nos paysages, la mission Architecture et Paysages dresse actuellement un diagnostic architectural et paysager à l'échelle du Pays. Ce travail a pour objectif de faire émerger les caractéristiques identitaires du territoire et de dresser les pistes de « bonnes pratiques » concernant l'aménagement de l'espace.

Le programme LEADER SOCLE [Sud Ouest Creuse]

En complémentarité des missions décrites précédemment, le Pays Ouest Creuse, en partenariat avec le Pays Sud Creusois, porte un programme européen d'actions dont l'objectif est la valorisation du patrimoine local.

Ce programme LEADER permet de soutenir financièrement des projets locaux qu'ils soient portés par des associations, des entreprises, des collectivités ou autres porteurs de projets lorsqu'ils ont pour objectif la mise en valeur du patrimoine naturel et/ou culturel, la promotion des activités touristiques. Ce programme permet également de mettre en place des projets de coopération interterritoriale ou transnationale afin de favoriser l'échange d'expérience et l'innovation.

VOUS AVEZ UN PROJET : n'hésitez pas à contacter Marie Robichon, animatrice du programme

Pays Ouest Creuse
2 Place Emile Parrain • 23 300 LA SOUTERRAINE
www.pays-ouestcreuse.fr • 05 55 89 69 23

CONTACT :

Pays Ouest Creuse, Ellie LESUR, Chef de projet • bienvenue@pays-ouestcreuse.fr
Démarche Collective Territorialisée, Anne Gaëlle CHOUC • suividdct@pays-ouestcreuse.fr
Pôle Local d'Accueil, Aïcha HAMRI • pla@pays-ouestcreuse.fr
Architecture et Paysages, Méline COLOMBEYON, archi-paysages@pays-ouestcreuse.fr
Programme LEADER SOCLE, Marie Robichon • animation@leader-socle.fr
Pays Ouest Creuse - 2 Place Emile Parrain - 23 300 LA SOUTERRAINE • www.pays-ouestcreuse.fr - 05 55 89 69 23



Elus et personnel

Le Conseil Communautaire présidé par Gérard DELAFONT, maire de Saint Sulpice le Dunois, assisté de 5 vice-présidents, est composé de 2 représentants des conseils municipaux de chaque commune (sauf Dun qui a 4 représentants)

CROZANT

Jean PARLEBAS, *Maire*
Jean-Louis PAQUIGNON

DUN LE PALESTEL

Laurent DAULNY, *Maire et Conseiller Général*,
(1^{er} Vice-Président)
René BAZOT-BOURROUX, *Maire Adjoint*
Thierry DELILLE,
José FREITAS,

FRESSELINES

Jean-Claude DUGENEST, *Maire*
Raymond GALLAND, *Maire adjoint*,
(2^{ème} Vice-Président)

LA CHAPELLE BALOUÉ

Jacky MARTINET, *Maire*
Gisèle CACHONCILLE, *Maire adjoint*,

LAFAT

Lucien CHEVRINAIS, *Maire*
Michel LAVERDANT, *Maire adjoint*,

MAISON-FEYNE

Jean-Claude CHAVEGRAND, *Maire*
Hélène FAIVRE
(3^{ème} Vice-Présidente)

MEASNES

Michel DURAND, *Maire*
Michèle GUERRE

NAILLAT

Jeannine GILLET, *Maire*
Pierrette PRADEAU, *Maire Adjoint*
(5^{ème} Vice-Présidente)

NOUZEROLLES

Arnaud AUJAY, *Maire Adjoint*
Claudine FRELOT, *Maire Adjoint*

SAGNAT

Julien CHIRON
Marie-Rose LANOTTE, *Maire Adjoint*

SAINT SEBASTIEN

Jean-Claude CARPENTIER, *Maire*
Annie BOURGOIN, *Maire Adjoint*

SAINT SULPICE LE DUNOIS

Gérard DELAFONT, *Maire*
(Président)
Murielle PINAULT

VILLARD

Daniel FOREST, *Maire*
(4^{ème} Vice-Président)
Michel DESCHAMPS, *Maire Adjoint*

L'équipe de La Communauté de Communes

Nathalie PAVAGEAU

Jeunesse/Sport/Culture
Développement économique et touristique
Relations avec le Pays Ouest Creuse

Agnès TIXIER

Gestion/Finances/Personnel
Affaires juridiques
Social/Mobilité
Communication

Céline MOUTEAU

Mission Habitat

Marie-Line PERILLAUD

Accueil/Secrétariat
Transport scolaire

Magaly BARREAU

(remplaçante : Cristelle Duchiron)
Repas à domicile



Toutes les infos sur **www.paysdunois.fr**

Où nous trouver?

Comment nous contacter?

Communauté de Communes du Pays Dunois

19 avenue de Verdun
23 800 DUN LE PALESTEL
Tél.: 05 55 89 12 03

Association Intercommunale du Pays Dunois

9, place de la Poste
23 800 DUN LE PALESTEL
Tél.: 05 87 66 00 00

Office de Tourisme du Pays Dunois

81 Grande rue
23 800 DUN LE PALESTEL
Tél.: 05 55 89 24 61



« Regards en Pays Dunois » Bulletin d'Information de la communauté de Communes du Pays Dunois

• 19, Avenue de Verdun • 23800 DUN-LE-PALESTEL • www.paysdunois.fr • Courriel : contact@paysdunois.fr • Directeur de la publication : Gérard Delafont
• Comité de rédaction : Bonneau Nathalie, Breuillet Alain, Delafont Gérard, Faivre Hélène, Fortineau Vincent, Périllaud Marie-Line, Tixier Agnès.
• Conception/Réalisation : Groupe Sodimass • 02 54 25 25 25 • www.sodimass.fr • ISSN : 1776-9884 _ n°3 Juin 2010